CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E4223** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE **03/11/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1979
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REDESSAN 31670265300015

Siret : **316 702 653 00015**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 9222105E

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 007078951009

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 007078951009

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **SOCIETE D'EXPLOITATION RICHARD-MANIVET**

10 PLACE MIREILLE
30129 REDESSAN

Téléphone : 04 66 20 34 95 **Fax :** 04 66 20 17 88
Portable :

Site Internet :
E-mail : laurence.richard@richard-manivet.fr

Responsabilité légale :
XAVIER RICHARD GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	10/12/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	10/12/2024
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	10/12/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	10/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	10/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.